

Image not found or type unknown



Droit de la nationalité française

Par **meyes**, le **13/02/2012** à **17:36**

Bonjour,

je suis algérienne née 1993, Mon grand père à eu sa nationalité française en 2007 par décret de réintégration et mon père et mort en France en 2006. es que j'ai le droit d'avoir la nationalités française.

si oui quelle sont qui me permet se droit